

Invités :

L'IEC : M. Bonnet

Les représentants de la mairie : M. Bazile, M. Neveu

Les représentants de parents d'élèves : Mme Germain, M. Farrugia, M. Bregeon et M. Bernuchon

Les enseignants : Mme Bonnet, Mme Huet, M. Bourriaud, Mme Maynier et Mme Colin

Sont excusés :

M. Bonnet, IEC

Mme Maynier, enseignante

Secrétaire de séance : Guilhem Farrugia

Début de séance à : 18h

Ordre du jour :

1. Hygiène et sécurité
2. Préparation de la rentrée 2022-2023 : effectif, répartition, organisation
3. Actions de l'année 2021-2022 en lien avec le projet d'école
4. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école

1. Hygiène et sécurité

CoronaVirus :

Depuis le 13 janvier, confirmation de 58 élèves positifs à la Covid.

Il y a eu également 4 agents de la municipalité et 1 enseignante.

Nous remercions les parents pour leur transparence sur l'état de santé dans leur foyer et leur patience vis-à-vis des modalités changeantes, complexes et contraignantes des protocoles.

- Dans les classes :

- Rappel des gestes barrières, sensibilisation des élèves à la prévention, réponses aux questions des enfants avec un discours franc et rassurant.
- Surveillance du lavage des mains (modèle, aide pour les plus petits)
- Surveillance et éducation sur le port et le changement des masques pour l'élémentaire

Depuis la reprise du 28 février, le port du masque n'est plus obligatoire en extérieur pour l'ensemble de la communauté. Au 14 mars, plus de masque en intérieur non plus.

- Pour la cantine et le périscolaire : 2 services à la cantine

- Aux familles : il est à rappeler qu'un enfant fiévreux ou qui vomit, est mieux à la maison qu'à l'école et qu'en ces temps de virus, il ne sera pas accepté à l'école pour limiter la propagation. L'autotest négatif ne conditionne pas l'accueil à l'école. Un enfant peut être malade et avoir un autotest négatif.

Concernant les cas covid et cas contact, l'infographie pour le nouveau protocole a été envoyé aux familles.

Éviction des cas positifs : 7 jours qui peuvent être ramenés à 5.

Pour les cas contacts : 1 seul test à J2 (plus d'attestation sur l'honneur).

Les représentants des parents relaient la demande d'un parent : est-il possible de conserver le masque en intérieur jusqu'au départ en classe de mer ? Mme Colin explique que, même si des préconisations sont possibles, imposer cette décision n'est pas du ressort des enseignants. Le nouveau protocole indique que le masque n'est plus obligatoire à compter du 14 mars.

Vigipirate et Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) :

Les établissements scolaires sont toujours sous le protocole Vigipirate. Nous attendons que le portillon soit refermé systématiquement lors des allers et venues des familles sur les temps de garderie. La mairie a envoyé un mail dans ce sens à l'ensemble des familles en indiquant le fonctionnement du nouveau système d'ouverture et fermeture.

Exercice PPMS réalisé le 18 novembre 2021 : « s'échapper ». Regroupement à la mairie (zone de repli).

Retour d'expérience : pas de stress apparent des élèves en général. L'exercice et son objectif avaient été expliqués en amont dans chaque classe. Des questions d'élèves ont émergé après l'exercice lors du retour d'expérience. Des exercices seront menés pour y répondre.

Exercice incendie n°2 sera réalisé très prochainement.

L'équipe enseignante s'associe aux agents dans leur demande d'exercices sur le temps périscolaire.

Le maire explique que la mairie va allouer un petit budget pour le renforcement des dispositifs d'alarmes intrusion et incendie.

2. Préparation de la rentrée 2022-2023 : effectif, répartition, organisation.

Organisation de la semaine pour 2022-2023

Lundi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
Mardi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
Mercredi	9-11h	TAP 11h-12h (Mairie)	
Jeudi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
Vendredi	9-12h	13h30-16h	

A la rentrée 2022-2023, pas de changement d'organisation.

Carte scolaire pour la rentrée 2022-2023 : effectif et répartition

L'ouverture d'une cinquième classe a été décidée par le DASEN le 31/01/22. Les enseignants remercient les parents et M. le Maire pour s'être associés à leur demande d'ouverture. Les parents d'élèves saluent la synergie de l'équipe enseignante, de la mairie et des représentants des parents d'élèves.

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Année en cours (2021-2022)	15	13	6	13	17	14	10	13	101
Prévision (2022-2023)	15	15	13	6	13	17	14	10	103

103 élèves +2 élèves de Lavoux, 105 répartis sur 5 classes : 21 élèves par classe

Organisation pédagogique à 5 classes :

Les élèves de MS seront répartis sur les deux classes PS-MS et MS-GS.

Voici la répartition pour l'instant privilégiée :

PS-MS 15+6 = 21	MS-GS 9+13 = 22	CP-CE1 6+13 = 19	CE2 17	CM1-CM2 14+10 = 24
--------------------	--------------------	---------------------	-----------	-----------------------

Cette prévision pourrait être revue selon les départs et arrivées à venir.

L'admission des élèves pour la rentrée prochaine se fera à partir de mai (notamment pour les enfants nés en 2018, futurs élèves de PS). L'inscription doit être faite au préalable à la mairie.

Un mot à ce sujet sera passé dans la gazette de la commune.

Le nouvel enseignant affecté à l'école de Bignoux (poste à profil : adhérer au projet « école Anglais renforcé ») aurait en charge la classe de CP-CE1. Mme Huet aurait les PS-MS, Mme Bonnet les MS-GS, M. Bourriaud les CE2 et Mme Colin les CM1-CM2.

Organisation spatiale :

La médiathèque sera conservée mais sera changée de lieu : elle sera positionnée dans l'ancienne garderie, éventuellement en mettant à profit le premier étage de l'ancienne mairie. La nouvelle garderie devrait prendre la place des deux espaces suivants : l'actuelle médiathèque et l'actuelle classe des CM. Hors temps de garderie, la garderie pourrait, sur temps scolaire, accueillir de manière épisodique des activités pédagogiques mises en place par les enseignants. Compte tenu des projets d'aménagement de la nouvelle garderie et de l'ouverture d'une nouvelle classe l'année prochaine, l'organisation spatiale des classes sera revue et réorganisée. Se pose également la question des rangements des fournitures, du mobilier et des équipements adaptés au niveaux de classe. Les enseignants et la mairie vont poursuivre les concertations et discussions sur ces questions d'aménagement spatial.

3. Actions pour l'année 2021-2022 en lien avec le projet d'école :

Actions réalisées

- Intervention de l'USEP, lors de la semaine de la laïcité et de la fraternité, décembre 2021, pour les 3 classes USEP (GS-CP, CE et CM) : sensibilisation et ateliers autour des handicaps et de l'obésité. Découverte de l'handisport.
- SOP : format par classe avec découverte de nouveaux sport et handisport, sensibilisation aux valeurs de l'olympisme. Fonctionnement tourné vers le respect, la coopération, l'entraide. Sensibilisation aussi au respect de l'environnement dans le sport avec les interventions du BDE Staps sur une 1/2 journée pour les classes de CE et CM.
- Atelier « Porter secours » avec l'USEP pour les GS-CP
- 4 séances piscine pour les CE, 1 séance pour les CM qui a permis de valider les tests d'aisance aquatique requis pour l'activité nautique de la classe de mer.

Actions à venir :

- Séjour Talmont : Enfin ! Les CE et les CM partent du 28 mars au 1^{er} avril. Accord des 2 inspections Vienne et Vendée sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.
Le projet a été présenté aux familles lors de la réunion du 28/02/200 (Merci à la mairie pour la mise à dispo de la salle socio-culturelle). Activités scientifiques, découverte de la faune et de la flore du littoral, Activité Voile pour les CM, Visite de site préhistorique pour les CE, seront à vivre pendant le séjour.
Le financement du projet est présenté dans la partie « Finances » du CR. Le dossier de demande d'aide pour 9 élèves par la JPA a été déposé. En réponse à une question d'un parent, il est rappelé que la partie du voyage assumée par les parents peut faire l'objet de plusieurs paiements, en indiquant la date d'encaissement au dos des chèques (à l'ordre de la coopérative scolaire) remis aux enseignants directement ou *via* le cahier de texte.
- École et cinéma pour les classes PS-MS et GS-CP : 1^{ere} séance annulée, 2^{ème} séance programmée le 21 mars.
- Rencontres USEP pour les 3 classes GS-CP, CE et CM
Les premières depuis deux ans !
Rencontre départementale « jeux de raquettes » pour les GS-CP, lundi 7 mars.
Rencontre pour les CE le 17 mars avec Pablo Neruda.
- Journée mondiale de l'eau le 22 mars pour les CM aux Bois de Saint Pierre
Aspect sportif le matin ; partenariat avec l'USEP
Aspect scientifique l'après-midi
- Atelier EMF pour la classe GS-CP
- Photos scolaires les 14 et 15 avril
- Défilé de printemps le vendredi 8 avril 2022 sur le thème de l'Angleterre
- Fête de fin d'année : samedi 25 juin

4. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école

Solde créditeur au 28 février = 6267,17 euros

Détails	Recettes	Dépenses
Solde au dernier conseil	7417,14	
Part. Familles	549 (40 % de participation)	
Subvention Mairie		
Achats divers		338,71
Abonnements Revues, journaux		161,26
Don APE	1500	
Intervenants EMF		
Photo scolaires		

Financement classe transplantée

Budget prévisionnel	Somme (€)	Nombre de personnes	Nombres de jours	Total (€)	
Pension complète / enfant	45,50	53	4	9 646,00	
Pension complète / adulte	0,00	6	4	0,00	
Fond d'aide séjours scolaires (élèves)	0,50	30		15,00	
Fond d'aide séjours scolaires (enseig.)	15,00	2		30,00	
Ateliers du Porteau / pêche à pied / ateliers classification / découverte de la dune	4,80	53	5 ateliers	1 272,00	
Chasse aux trésors	4,80	30	6 ½ journées	144,00	
½ journée Préhistoire	5,00	30		150,00	
Voile 1h	165,00		2 x2h	660,00	
Ateliers du sable (Musée du sable)	220,00		2	440,00	
Transports sur place	522,50			522,50	
Transport école/centre AR	1 970,00			1 970,00	
TOTAL SEJOUR				14 861,00	280 €/élève
Financement mairie « classe transplantée »	4 000,00			4 000,00	} 40 %
Financement mairie « transport »	1 970,00			1 970,00	
Financement APE	1 500,00			1 500,00	10 %
Financement coopérative scolaire				2 886,00	20 %
Financement Parents	85,00	53		4 505,00	30 %
TOTAL FINANCEMENTS				14 861,00	

Les transporteurs proposent des tarifs pour le transport des enfants en bus qui sont très coûteux. Avant covid, un transport courte distance (Poitiers et alentours) : 100-110 euros, aujourd'hui 160 euros. L'ouverture de lignes Vitalis Bignoux-Poitiers pourrait constituer une solution.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 30 juin à 18h.

Fin de séance à 20h30

Le secrétaire
M. Farrugia

La présidente
Mme Colin